

3337

Les travailleurs en grève doivent exiger des centrales syndicales l'extension du mouvement à toutes les corporations

Coups de poing entre eux...
...coups de canon entre nous !

Machiavélisme stalinien

Le P.C.F. a besoin de « martyrs »

S les staliniens ont provoqué une bataille rangée dans l'enceinte du Palais-Bourbon, ce n'est pas pour s'opposer au vote d'une nouvelle loi scélérate. Bien au contraire. Il est à peu près certain que le Gouvernement Bidault se serait trouvé en difficulté si les débats avaient été normaux. Les socialistes, une importante fraction de la gauche M.R.P., ainsi que la Commission étaient nettement hostiles à des textes qui seront bien encorables lors de la prochaine campagne électorale.

La colère, l'indignation, la fatigue résultant d'un débat devenu impossible, la peur aussi que ne s'écroule le Gouvernement en ce moment de profonde agitation sociale, ont précipité les choses. Sur la question de confiance, Bidault a triomphé largement, sa majorité s'est élargie, le pouvoir s'est renforcé.

Les staliniens ont réussi la une des manœuvres dont ils sont coutumiers. Derrière leurs pitreries, leurs gestes théâtraux, derrière le sensationnel qu'ils savent si bien provoquer et exploiter, se cachent la duplicité, le machiavélisme. Renforcer le pouvoir central, ainsi qu'ils l'ont fait en Allemagne avec Hitler, ainsi qu'ils l'ont fait en France avec certaine loi scélérate signée Croizat et concernant les mines, a toujours été la base même de leur action. Ensuite, ils se tournent vers le peuple et se posent en martyrs.

On a même l'impression qu'ils voudraient manifestement aller encore plus loin, créer un climat social tel, que l'interdiction de leur parti puisse être promulguée grâce à ces lois d'exception dont le vote est facilité par leur attitude provocatrice.

Alors, leur blason, passablement terni, serait redoré et le jour où ils sortiraient de l'ombre, le peuple, éternel gogo, les porterait à la direction d'un Etat que leur politique antérieure aurait puissamment renforcée.

Et les lois scélérates, comme en U.R.S.S., seraient étendues à toutes les activités humaines, pour le plus grand profit du Kremlin.

Politique odieuse, dont le but est d'embrouiller toute la population dans les régiments soviétiques. Sous prétexte de lutter pour la paix, le P.C.F. lutte contre la paix, la bombe atomique de Staline étant aussi dangereuse que celle de Truman.

Encore une fois, nous disons : entre les deux clans, il faut promouvoir la Troisième Force, la vraie, celle du peuple.



REDACTION-ADMINISTRATION
Robert JOULIN, 145, Quai de Valmy
Paris-10^e
C.C.P. 5561-76

FRANCE-COLONIES
1 AN : 500 FR. — 6 MOIS : 250 FR.
AUTRES PAYS
1 AN : 750 FR. — 6 MOIS : 375 FR.
Pour changement d'adresse, joindre
25 francs et la dernière bande

LE LIBERTAIRE

ORGANE DE LA FEDERATION ANARCHISTE

Cinquante-cinquième année. — N° 219

Fondé en 1895 par Louise MICHEL et Sébastien FAURE

VENDREDI 10 MARS 1950

Le numéro : 10 francs

Va-t-on laisser "pourrir" ces grèves ?

Les travailleurs légitimement inquiets devant le déroulement sporadique des grèves cherchent à saisir les raisons qui poussent les organisations syndicales à freiner l'étalement d'une action qui, pour être victorieuse, doit être générale

Les métallos de la région parisienne rentrent dans leur troisième semaine de grève. L'essoufflement escompté par le patronat ne s'est pas produit et la grève des transports, qui a permis de doubler le cap dangereux du lundi, a été accueilli avec satisfaction parmi les ouvriers qui assistent aux meetings quotidiens et qui composent les « piquets de grève ».

Il était temps, d'ailleurs, que d'autres corporations, ayant à leurs « cahiers » les mêmes « revendications » que les métallos, se joignent à un mouvement que son isolement voulait à l'échec.

Les « sommets » syndicaux l'ont bien senti !

Et ils ont également senti que l'on commençait à murmurer dans les boîtes, à s'étonner de cette étrange méthode qui consiste à attendre qu'une corporation soit écrasée pour en lancer une autre dans la bataille (disons à l'abattoir).

Et chacun de s'étonner de cette grève des transports prévue depuis 15 jours et constamment différée. De cette grève de l'électricité qui couve depuis une semaine, des tervissons qui, tout en maintenant les cheminots en haleine, contiennent leur impatience, de ces mineurs qui viennent seulement de mettre en branle leur lourd appareil syndical.

Aux Auberges de la Jeunesse

Vers un dénouement de la crise ?

INTERVIEWS REÇUES PAR JOE LANEN

Dans trois semaines, doit se tenir le congrès constitutif de la Fédération Française des Auberges de la Jeunesse. Le projet émanant du Secrétariat à la Jeunesse et aux Sports a suscité dans les milieux ajistes des réactions diverses et provoqué des controverses passionnées dont les intérêts personnels et politiques ne sont, certes, pas toujours étrangers. Nous avons attiré l'attention de nos jeunes lecteurs sur cette « crise » dont le dénouement pourrait être décisif quant au prochain avenir de l'ajisme en général et de l'ajisme laïque et apolitique en particulier (voir notre article « Crise de l'Ajisme »; Le Libertaire du 3-5-50).

Par souci d'objectivité nous allons donner la parole aux représentants des différents mouvements ajistes. Ces articles n'engagent aucunement la responsabilité du Lib ou de la F.A. Nous réservons le droit de conclure.

OFFICE GENERAL DES CAMPS ET AUBERGES DE JEUNESSE M. JACQUINOT

Secrétaire général adjoint A votre avis, quelles sont les intentions du ministre ? Il est assez difficile de connaitre les intentions profondes des gens. Le ministre se trouve devant une situation complexe quant à la distribution des crédits pour les différents mouvements A. J.

D'ailleurs il n'y a pas que le ministre en cause.

Un certain mouvement semble avoir exercé certaines pressions sur celui-ci. Pourquoi avez-vous rompu les pourparlers au sein du Comité National Provisoire de la F.F.A.J. ?

La raison essentielle c'est qu'il nous semble que sous certaines pressions, la Fédération risque de devenir totalitaire, étant l'apanage d'une seule idéologie.

A notre avis, il faudrait que la Fédération ne s'occupe que du plan purement technique, en laissant aux usagers le droit de choisir leurs A.J. et de s'en occuper.

Cela ne nous semble guère possible dans une fédération telle qu'elle est envisagée.

Quelle est la position de l.O.C.A.J. à l'égard de l'unification des mouvements ajistes ?

(Suite page 2, col. 1.)

Et, dans les usines, on commence à murmurer que les « champions de l'indépendance syndicale », les cégétistes, qui viennent dans un communiqué burlesque de s'élèver contre la politisation des grèves pourraient bien avoir derrière la tête une petite idée et qu'il serait bien possible que la revendication alimentaire soit saupoudrée de « caviar » et que la politique étrangère du Parti Communiste ne serait pas fâchée que le « hasard » !!! fasse coïncider les premiers arrivages d'armes « Marshall » avec la pointe extrême du conflit.

Les réactions des travailleurs ont été vives. Sous l'impulsion des camarades anarchistes, des ordres du jour ont été votés dans les usines, mettant en débat les conventions collectives. Devant l'insolence d'un patronat ouvertement soutenu par le gouvernement, les travailleurs débrayent. Rapidement toute la métallurgie parisienne est en grève. C'est alors que le Conseil des ministres décide de soumettre au Parlement un texte de loi qui aggrave démesurément la pénalité frappant les délit dits : de sabotage et d'atteinte au « moral » de la nation. La provocation est évidente. Il est en effet hors de doute que Bidault et son équipe ont prévu la réaction violente du P.C.F. et celle probable des travailleurs en lutte. Enfriévrer le climat social, pla-

(Suite page 4, col. 5.)

La majorité de la peur

LA source des événements politiques et sociaux qui déferlent actuellement se découvre dans la libération des salaires c'est-à-dire : les conventions collectives. Devant l'insolence d'un patronat ouvertement soutenu par le gouvernement, les travailleurs débrayent. Rapidement toute la métallurgie parisienne est en grève. C'est alors que le Conseil des ministres décide de soumettre au Parlement un texte de loi qui aggrave démesurément la pénalité frappant les délit dits : de sabotage et d'atteinte au « moral » de la nation. La provocation est évidente. Il est en effet hors de doute que Bidault et son équipe ont prévu la réaction violente du P.C.F. et celle probable des travailleurs en lutte. Enfriévrer le climat social, pla-

(Suite page 2, col. 5.)



LA QUINZAINE DU "LIBERTAIRE"

La quinzaine du Libertaire est ouverte à l'intention de nos amis, sympathisants, militants. A l'intention de ceux qui trouvent dans les colonnes du Libertaire l'expression de leurs sentiments de révolte, l'arme de combat d'avant-garde ou tout simplement les éléments nécessaires à leur documentation personnelle.

A tous les hommes qui pensent, agissent ou déstrent agir. En un mot, à tous ceux qui « sentent », pour une raison ou pour une autre, que la liberté d'expression ne doit pas être théorique ou légalisée mais qu'elle doit avoir les moyens « pratiques » de se manifester.

« L'argent est le nerf de la guerre », a-t-on répété.

Le nerf de la propagande, de la « propagation » de nos idées, en régime capitaliste, n'est autre que l'argent.

Sans argent, pas de tracts ou d'affiches ; pas de conférences ou meetings ;

pas de livres ou journaux. La pensée se réduit à sa plus simple expression : le désir. Et celui-ci, sans possibilité « matérielle », est synonyme d'impuissance.

Chacun dans son entourage immédiat et même dans son foyer intérieur, essaye de se justifier devant sa conscience. Chacun pense avoir « fait » tout ce qu'il lui était humainement possible de faire. Et chacun croit avec « juste raison » que le tour des autres est arrivé.

Il n'en est rien. Et le fait est cependant que, depuis l'existence de la presse libertaire, les appels à la générosité se sont succédés presque à jet continu, sans qu'il y ait coordination des efforts. C'est vrai !

Mais est-ce une raison pour désespérer en se parant de ses lauriers ?

Il y a le passé avec toutes ses erreurs et ses bonnes volontés.

Il y a le présent avec toutes ses bonnes volontés et ses erreurs également.

Il y a le passé avec ses embryons d'organisation et il y a le présent avec toute notre volonté de les perfectionner.

Aujourd'hui comme autrefois, nous voulons tous faire connaître nos idées. Nous voulons soulager la condition humaine. Nous voulons, nous voulons... et nous regarderons « froidement » crever le porte-parole de notre idéal : Le Libertaire ?

Il est encore temps de se rassasier, de sauver notre Lib et lui rendre sa vigueur.

Dans la quinzaine qui suit cet appel, sacrifices quelque bien-être matériel ; concentrons nos efforts sur ce premier objectif : « Arracher le Lib à la mort ».

La Commission de Gestion du « Libertaire »

Pour la « Quinzaine du Libertaire » réservons bon accueil aux listes de souscription ou, à défaut, envoyons les fonds à Robert Joulin, C.C.P. 5561-76 Paris.



Abonnez-vous

Nom :
Prénom :
Rue :
Lieu :
Département :
déclare souscrire un abonnement au Libertaire pour une durée de
6 mois (1) 250 fr.
1 an (1) 500 fr.
et vous adressez ce jour un mandat à votre C.C.P. 5561-76 Paris, Robert Joulin.
(1) Barrez la mention inutile.

A L E R T E !

Viennent d'être fusillés : Barcelone, 16 antifranquistes ; Cadix, Bernardo Lopez ; Madrid, Antonio Aranda.

nous reste de liberté est investi de toutes parts. Bientôt, sous prétexte de défendre la « démocratie », l'Europe ne sera plus qu'une vaste Espagne.

Jamais encore la liberté n'a couru un aussi grave danger. Dans les pays « démocratiques », en France même un sournois travail de sape creuse sous nos pas ce qui demain sera la tombe de tous ceux qui oseront s'élèver contre la guerre. L'exemple de Franco devient contagieux.

Hier encore, à Madrid, à Barcelone, à Cadix, à Malaga, on a tué, torturé, emprisonné.

Prenons garde ! Demain la tache de sang espagnol débordera les frontières...

Déjà, le seul fait de refuser l'uniforme se sanctionne par un emprisonnement permanent. L'atteinte au « moral » de l'armée s'assimile au crime de trahison. La propagande pacifiste, révolutionnaire et même la simple défense des droits élémentaires de l'individu deviennent suspectes.

Les forces de répression s'enrichissent chaque jour de lois nouvelles, ce qui

dissante, dont la nuit favorise la guerre, quelques hommes se sont groupés. Ils viennent de former un Comité de défense sociale. Ils font appel à tous ceux qui pensent avoir une mission à accomplir, à tous ceux qui veulent défendre leur dignité en s'élevant de toutes leurs forces contre ces entreprises criminelles, sournoises ici, officielles là-bas.

Le Comité de Défense Sociale crie : Alerte ! le sort des assassins de Franco, tous ceux qui acceptent que les plus valeureux soient exécutés seront écrasés à leur tour !

Prenons garde ! Le plus grand de tous les crimes est en marche : une monstrueuse sélection élimine les hommes qui choisissent entre la dignité et la servilité ! Les prisons regorgent, les assassinats se multiplient. Les polices sont décuplées et l'on tend à qualifier toutes les grèves de politiques afin de pouvoir les interdire toutes.

Les forces de répression

s'enrichissent chaque jour de lois nouvelles, ce qui

contre l'oppression gran-

Il sont certains qu'à leurs côtés se retrouvent tous les hommes dignes de ce nom.

CULTURE ET RÉVOLUTION

La « Lettre aux Anarchistes »

Billet du militant

Il sera bref : l'espace m'est mesuré, et d'ailleurs les paroles que je vais dire trouvent une illustration parfaite en la personne de propagandistes comme Malatesta, qui savent si bien unir à une passion révolutionnaire indomptable l'organisation méthodique du prolétariat.

J'estime que le résultat du congrès socialiste nous trace de nouveaux devoirs. Nous avons jusqu'ici, nous anarchistes, mené ce que j'appellerai la propagande pratique (par opposition avec la propagande purement théorique de Grave) sans l'ombre d'une unité de vues. La plupart d'entre nous ont papilloné de méthode en méthode, sans grande réflexion préalable et sans esprit de suite, au hasard des circonstances. Tel qui la veille avait traité d'art, conférencierait aujourd'hui sur l'action économique et méditait pour le lendemain une campagne antimilitariste. Très peu, après s'être tracé systématiquement une règle de conduite, surent s'y tenir et, par la continuité de l'effort, obtenir dans une direction déterminée le maximum de résultats sensibles et précieux. Aussi, à notre propagande par l'écriture, qui est merveilleuse et dont nulle collectivité — si ce n'est la collectivité chrétienne à l'aube de notre ère — n'offre un pareil modèle, ne pouvons-nous opposer qu'une propagande « agie » des plus médiotiques.

N'oublions pas la quinzaine du « Libertaire » !

Et c'est d'autant plus regrettable que, par la solidité même de sa foi morale et économique — aussi éloignée du matérialisme que le naturalisme de Zola est éloigné de celui d'Armand Silvestre — l'anarchiste a des ressources d'énergie et une ardeur prosélytique pour ainsi dire inépuisables.

Ce que je demande donc, c'est (non pas certes l'unité de pensée, telle même qu'elle pourrait résulter d'une conférence semblable à celle que nous fîmes à Londres en 1896), mais le choix ferme par chacun de nous, à la lumière de sa propre conscience, d'un mode particulier de propagande et la résolution non moins ferme d'y consacrer toute la force qui lui a été dédiée.

La caractéristique du congrès socialiste a été l'absence totale des syndicats ouvriers. Cette absence a frappé tout le monde, et moi-même, bien que connaissant l'horreur professée depuis longtemps par les syndicats à l'égard des sectes politiques, j'ai été surpris, je l'avoue, du petit nombre qu'il y en avait à ce « premier » congrès général du Parti socialiste. Cette absence fut

Le 19 mars 1901, mourait F. Pelloutier.

Nous avons pensé ne pouvoir mieux faire que de publier la célèbre *Lettre aux Anarchistes* du grand lutteur.

le résultat d'un état d'esprit où il entre assurément beaucoup de scepticisme (je ne dis pas d'indifférence) à l'endroit de l'action parlementaire. Les syndicats ne croient plus que médiocrement à l'efficacité et, par conséquent, à l'utilité des réformes partielles, qu'elles soient d'ordre politique ou d'ordre économique, et ils croient encore moins à la sincérité des parlementaires : cela paraîtra particulièrement évident si l'on songe qu'après avoir témoigné, en termes parfois très chaleureux, leur reconnaissance pour les décrets du citoyen Millerand, ils ne crurent pourtant pas devoir se rendre au congrès pour dévoiler le procès et s'opposer peut-être l'exécution du même citoyen Millerand.

Mais ne nous leurrions pas : il entre aussi dans l'état d'esprit des syndicats, ou plutôt il y entraît encore, la veille du Congrès, la crainte, je pourrais même dire la certitude que, comme tous les congrès où les socialistes ont agité des problèmes et des passions politiques, celui-ci verrait naître entre les diverses fractions présentes, et à la suite de querelles abominables (qui, d'ailleurs, n'ont pas manqué d'éclater), une nouvelle et irréparable rupture. On ne pouvait pas admettre qu'on se trouvait et à « Torquemada en l'orgnon » et l'aspirant-fusilleur d'anarchistes, et Lafargue et Zévaïs, il n'y eut pas tentatives de chantage, extorsions de votes, pratiques d'une délicatesse douteuse et, si cela ne suffisait pas, retraite en bon ordre. Or, contrairement à toutes les prévisions, le congrès de 1899 a réalisé, sinon l'unanimité, au moins l'unité socialiste. Tel était devenu le désir de la foule de ne plus voir ses efforts pour l'émancipation contrariés, souvent brisés, par les compétitions des chefs socialistes, que ceux-ci ont compris enfin la nécessité de se soumettre et se sont soumis. Nous savons l'enthousiasme, un peu pueril, avec lequel a été accueillie cette unité de nombre — à laquelle nous préférions, nous, anarchistes, l'unité d'aspiration, mille fois plus puissante. Je crains donc qu'un enthousiasme pareil ne s'empare également des syndicats et des agglomérations de syndicats et ne détermine une partie d'entre eux à se remettre inconsidérément sous le joug politique.

On objectera peut-être que l'unité de ce congrès est artificielle et précaire. Je l'ai cru, moi aussi, tout d'abord, je ne le crois plus aujourd'hui. Sans doute, le Parti ouvrier français, celui dont l'existence nous est si précieuse, qu'il faudrait l'inventer, n'existe pas, tant sa morgue et son ouvreusement rendent hésitante à la masse corporative le socialisme « politique », le Parti ouvrier français a su se faire, dans le Comité général du Parti, une place enviable et il s'efforce, nul ne le conteste, d'y régnier en maître, jouant de sa force numérique et de ses menaces de scission, comme Jules Guérin naguère du dossier Félix Faure. Mais Jaurès se lassera bien un jour d'être dupé ; mais tel et tel que je sais feront peut-être, quelque soir, sur le dos des Guésistes, un solennel 18 Brumaire ; mais — et surtout — les Fédérations départementales autonomes auxquelles guésistes et blanquistes ont bien imprudemment accordé une grande place — finiront par absorber le Comité général, après avoir émasculé, en les abandonnant, le P.O.F. et le P.S.R. dont elles sont aujourd'hui la substance. Il est vrai qu'alors le comité du Parti socialiste sera imprégné d'un esprit féodaliste actuellement inconnu et qu'au lieu de trouver en lui la haine aveugle dont nous honorent les jacobins et les terroristes (en chambre), nous trouverons des gens sympathiques à la partie essentielle de notre doctrine : la libération intégrale de l'humanité. Mais le Parti socialiste ne sera pas seulement encore un parti parlementaire paralyssant l'énergie et l'esprit d'initiative que nous cherchons à inspirer aux groupes corporatifs, il sera de plus un parti contre-révolutionnaire, trompant l'appétit populaire par des réformes anodines et les as-

ciations corporatives, renonçant à l'admirable activité qui, en dix années, a pourvu de tant d'institutions dues à elles-mêmes et à elles seules, se confronteront encore aux irréalisables promesses de la politique. Cette perspective est-elle pour nous plaire ?

Actuellement, notre situation dans le monde socialiste est celle-ci : Proscrits du « Parti » parce que nous moins révolutionnaires que Vaillant et que Guesde, aussi résolument partisans de la suppression de la propriété individuelle, nous sommes en outre ce qu'il ne sont pas : des révoltés de toutes les heures, des hommes vraiment sans Dieu, sans maître et sans patrie, les ennemis irreconciliables de tout despotisme, moral ou matériel, individuel ou collectif, c'est-à-dire des lois et des dictatures (y compris celle de prolétariat) et les amants passionnés de la culture de soi-même.

Accueillis, au contraire, à raison même de ces sentiments, par le « Parti » corporatif, qui nous a vus dévoués à l'œuvre économique, purs de toute ambition, prodiges de nos forces, prêts à payer de nos personnes sur tous les champs de bataille, et après avoir rosé la police, bafoué l'armée, reprenant, impasse, la besogne syndicale, obscure, mais féconde.

Et bien, cette situation, sachons la conserver et pour la conserver, consentons, ceux d'entre nous qui, à l'instar des collectivistes, considèrent l'aggrégation syndicale et coopérative d'un œil défiant, à respecter, et les autres, ceux qui croient à la mission révolutionnaire du prolétariat éclairé, à poursuivre plus activement, plus méthodiquement et plus obstinément que ja-

sons le jeu politique.

Tel est le problème que je soumets à l'examen des camarades, avec l'espérance que ceux qui l'auront résolu dans le même sens que moi, n'épargneront plus leur temps ni leurs forces pour aider à l'affranchissement des esprits et des corps.

mais l'œuvre d'éducation morale, administrative et technique nécessaire pour rendre viable une société d'hommes libres.

Je ne propose, on le voit, ni une méthode nouvelle ni un assentiment unanime à cette méthode. Je crois seulement en premier lieu, que, pour hâter la « révolution sociale » et faire que le prolétariat soit en état d'en tirer tout le profit désiré, nous devons, non seulement prêcher aux quatre coins de l'horizon le gouvernement de soi par soi-même, mais encore prouver expérimentalement à la foule ouvrière, au sein de ses propres institutions, qu'en effet le gouvernement est possible, et aussi l'arrimer, en l'instruisant de la nécessité de la révolution, contre les suggestions énervantes du capitalisme.

Je demande, en second lieu, à ceux qui, comme nos camarades de l'Homme libre, pensent autrement que nous sur l'avenir des unions ouvrières, la neutralité bienveillante à laquelle nous avons droit, et toute la ténacité et toute l'ardeur dont ils sont capables à ceux qui admettent, dans des proportions diverses, l'utilité de l'organisation syndicale.

Les syndicats ont depuis quelques années une ambition très haute et très noble. Ils croient avoir une mission sociale à remplir et, au lieu de se considérer soit comme de purs instruments de résistance à la dépression économique, soit comme de simples cadres de l'armée révolutionnaire, ils prétendent, en outre, semer dans la société capitaliste même le germe des groupes libres de producteurs par qui semble devoir se réaliser notre conception communiste et anarchiste. Devons-nous

en, nous abstenir de coopérer à leur tâche, courir le risque qu'un jour les difficultés ne les détourneront et qu'ils ne se rejettent dans les bras de la politique.

Tel est le problème que je soumets à l'examen des camarades, avec l'espérance que ceux qui l'auront résolu dans le même sens que moi, n'épargneront plus leur temps ni leurs forces pour aider à l'affranchissement des esprits et des corps.

Fernand PELLOUTIER.

12 décembre 1899.

Sous cette rubrique, nous avons pensé publier une série d'articles courts, sur des questions permanentes ou des sujets d'actualité, afin de donner à nos militants quelques informations, arguments ou points de vue susceptibles d'être utilisés dans la propagande. Nous sollicitons de nos camarades : critiques, propositions, informations. Nous demandons à nos correspondants qui penseraient collaborer à cette rubrique, de fournir des articles courts (500 mots au plus).

TRAVAILLISME ET RÉVOLUTION

On ne peut nier — ce serait de mauvaise foi — que le peuple britannique ait voté dans la liberté, c'est-à-dire sans contrainte. Et bien que nous sachions comment on trompe un corps électoral, il est hors de doute qu'entre deux propagandes, le peuple de Grande-Bretagne a choisi, puisque les Travailleuses ont accru le nombre de leurs voix.

Cela signifie-t-il que les Britanniques soient satisfaits et que tous ceux qui ont voté « Labour » aient voté selon leurs désirs et leurs aspirations ? Ceux qui connaissent les conditions de vie des Britanniques savent leur lassitude et leur insatisfaction profonde. En réalité, beaucoup ont voté plus contre les Conservateurs que pour le Travailleur. Le Travailleur, c'est pour eux le moins mal, la possibilité d'un espoir encore et aussi, disons-le franchement, un certain nombre de lois sociales.

La victoire du Parti Travailleur ne signifie pas que les votants ont une confiance profonde en lui. Pas plus que toutes les voix communistes ou socialistes en France ne sont des voix de croyants, de fidèles : le déplacement des électeurs de gauche à droite et réciproquement le prouve.

Rappelons aussi la décision de la députation parlementaire qui met au pouvoir une minorité de 13 millions contre une majorité de 15 millions (conservateurs et libéraux) opposés au programme travailliste.

Il est néanmoins évident que des réformes sociales ont été réalisées. Nous pouvons publier un jour une étude sur les nationalisations en Angleterre — et il ne semble pas qu'elles soient même un pas vers le socialisme — mais il y a, par exemple, le service médical gratuit et il est possible que sa paralysie bureaucratique cède sous des efforts persistants. Nous savons que le socialisme réformiste — le fascisme et le nazisme plus encore — est capable de réaliser un ensemble de réformes. La Suède le prouve, plus que la Grande-Bretagne même. Et la supériorité sur le fascisme (ou sur un conservatisme paternaliste qui peut aussi donner des os à ronger) est que certaines libertés, la liberté d'expression par exemple, sont maintenues, voire davantage garanties.

Allons-nous en déduire que le réformisme, la social-démocratie, sont des voies praticables et presque suffisantes ?

Nous ferons remarquer d'abord que chaque fois que les socialistes étaisent ou vont réaliser ou n'ont pu empêcher de réaliser de véritables mesures socialistes, ils ont abandonné leur éthique et se sont pratiquement conduits en libertaires. C'est le cas en Palestine où les anarchistes conscients étaient peu nombreux dans les Kibbutz, et en Suède, les réalisations les plus intéressantes sont celles des Coopératives et bien des organismes ont donné une large part aux syndicats.

Nous pourrions dire, en forçant un peu, que les socialistes ne réalisent qu'en s'inspirant de l'anarchisme.

Mais il est un point de vue plus important auquel les anarchistes ne peuvent oublier de se placer : le socialisme n'est pas seulement affaire de gamelle bien pleine ou d'installations hygiéniques. Il doit donner cela, certes, mais il est avant tout une revendication permanente de la liberté, c'est-à-dire de la gestion directe (de la gestion ouvrière en ce qui concerne la production). Il est aussi justice sociale, égalité, internationalisme. Il doit donner à chacun non seulement la possibilité de s'instruire, de se cultiver, mais de se réaliser et de ne participer à une dépense que si elle est celle du socialisme réel.

Or, si la Suède a pu éviter de participer à la dernière guerre, elle n'est pas certaine d'échapper à un éventuel choc des deux blocs et elle se trouve déjà intégrée dans un camp. La Nouvelle-Zélande travailleuse était dans la guerre. Quant à la Grande-Bretagne, elle applique une politique extérieure impérialiste et à cet égard Churchill est plus avancé qu'Attlee, lui qui veut faire l'Europe ! (Quelle Europe !).

Le travailleur briseur de grèves, établit les syndicats, militarisé et colonialiste, ne peut être qu'une caricature de socialisme, comme le fascisme.

Deux de nos jeunes camarades se sont emprisonnés.

Souscrivez à *Moine*, 10, rue Bichat, Paris. C.C.P. Paris 4730-94.

POUR LA PROPAGANDE

DEMANDEZ LES PAPILLONS

« LE LIBERTAIRE »

Le seul Journal Révolutionnaire

Le cent 30 fr. franco 45 fr.

Les 500 150 fr. fco 180 fr.

COMMUNIQUÉ

VENDREDI 10 MARS, Café « Le Voltaire », 4, place de l'Odéon, à 20 h. 45, le Club Laurent-Tailhade recevra Fontaine, qui traitera d'un sujet de la plus brûlante actualité : « Education ou Pédagogie ». La réunion sera contradictoire. Il sera ensuite parlé du poète René-Louis Dumas, de qui Mlle Vivette Galli interprétera des poèmes. L'habileté tournoi de poésie, ouvert à tous les poètes présents, suivra. Les poètes empêchés d'assister à ces réunions peuvent nous adresser leurs poèmes, pour être soumis au public, au siège de la Revue « Quo Vadis », 152, avenue de Wagram, Paris-17e.

pièces, 500 fr. (570 fr.). — Dr Dede : Moise ou Darwin, 75 fr. (105 fr.). — A. Lourlot : Crimes et Société, 125 fr. — G. Matisse : Qu'est-ce que le matérialisme, 12 fr. (17 fr.).

Prière d'ajouter 25 fr. si vous désirez que votre envoi soit recommandé. Nous ne répondrons pas des pertes postales, si le colis n'est pas recommandé. Tous les envois de fonds doivent parvenir à JOLIN Robert, 145, quai de Valmy, Paris (X^e), C.C.P. 5561-76.

Cette semaine vous relirez avec plaisir

PAIN DE SOLDAT

de Henry Pouaille

450 fr. Franco recommandé 520 fr.

En vente au « Libertaire » C. C. P. R. Joulin 5561-76.

SERVICE DE LIBRAIRIE

PHOTOS (cartes postales)

S. FAURE (Portrait d'art), 35 fr. (50 fr.). — P. KROPOTKINE, 20 fr. (35 fr.). — C. BERNIER, 25 fr. (40 fr.).

BIOGRAPHIE-SOUVENIRS

Hem Day : Francisco Ferrer, 30 fr. (40 fr.). — F. Planche : Louise Michel, 150 fr. (180 fr.). — P. Kropotkin, 210 fr. (240 fr.). — R. Niel : Tout un monde : Les Ois 225 fr. (255 fr.). — G. Virginie Hugo : Le vingt-cinquième siècle, 300 fr. (420 fr.). — Upton Sinclair : Le Christ à Hollywood, 200 fr. (230 fr.). — Hervé Bazin : Vipère au Poing, 280 fr. (315 fr.). — Ignazio Silone : Fontamara, 285 fr. (315 fr.). — Jean Giono : Noé, 315 fr. (385 fr.).

DIVERS

A. Lourlot : Sa Majesté l'Amour, 500 fr. (570 fr.).

SYNDICALISME

G. Yvetot : L'A.B.C. du Syndicalisme, 15 fr. (25 fr.). — Griffethes : Le Syndicalisme révolutionnaire, 10 fr. (20 fr.). — F. A. Lourlot : Les Anarchistes et l'activité syndicale, 20 fr. (30 fr.). — E. Rotot : Le Syndicalisme et l'Etat, 12 fr. (22 fr.). — F. Pelloutier : Histoire des Bourses du Travail, 240 fr. (270 fr.). — P. Bessard : L'Ethique du Syndicalisme, 75 fr. (105 fr.). — Le Monde nouveau, 140 fr. (170 fr.). — XX. : Léon Jouhaux, voici l'homme, 40 fr. (55 fr.). — J. Rennes : Syndicalisme français, 200 fr. (230 fr.). — Jean Jacques : Vie et mort des Corporations, 125 fr. (155 fr.).

PHYSIQUE - BIOLOGIE

SOCIOLOGIE, ETC...

Bucher : Force et Matière, 240 fr. (285 fr.). — Haeckel : Histoire de la Crédit, 400 fr. (470 fr.). — R. H. Huxley : Du Singe à l'Homme, 180 fr. (210 fr.). — Darwin : L'Origine des Es-

C. A. J.

CHEZ RENAULT

Nos camarades exigent la généralisation de la grève

LA 3^e semaine de grève est commencée. Où en sommes-nous ? Cherchons un peu, à travers les nébuleuses et nombreuses interventions de nos bonnes syndicaux, à faire le point.

Le mouvement n'a guère avancé, ou tout au moins pas comme nous l'aurions voulu. Car, il faut bien le dire, 400.000 métallurgistes en grève, en quinze jours, ça ne pèse pas beaucoup. L'on sent nettement que la grève générale n'est pas voulue par les grandes centrales syndicales, qui ont peur, cela est évident, de se faire dépasser par un tel mouvement. En effet, nous avons constaté à maintes reprises que lorsqu'un de nos camarades intervient et présente au Comité central de grève une résolution demandant à ce que le Comité lance un appel à la grève générale, elle est toujours repoussée.

La principale occupation de ce Comité, ainsi que du Cartel, est la solidarité, collectes, etc...

Or, nous pensons que, sans négliger le côté solidarité, qui est fort important dans un mouvement comme celui-ci, où les foyers des grévistes éprouvent déjà la misère, ce n'est pas suffisant pour nous mener à la victoire. Nous avons encore présenté à la mémoire la grève des mineurs de novembre 47 ! C'est une illusion que nous tenons à détruire : il est impossible que le restant des travailleurs non-grévistes puisse subvenir aux besoins, d'une façon efficace, de leurs camarades en lutte.

La seule forme de solidarité ouvrière qui reste valable, à notre avis, est le débrayage rapide de tous les travailleurs, la solidarité dans l'action étant le seul gage de réussite.

La responsabilité des dirigeants syndicaux est grave dans cette lutte, qui ne s'ouvre pas ou n'ouvre pas préparer leurs adhérents à une grande action.

A noter que le manque de démocratie évidente, malgré les appels à l'unité, des assemblées ou meetings, où la contradiction n'est pas admise, où les demandes d'interventions de nos camarades sont repoussées chaque fois.

Mais tout ceci n'a été possible qu'à cause de la passivité de la grande majorité des ouvriers qui restent à la maison, se faisant ainsi les complices inconscients des tripatouillages et cuisines que nous paierons fort cher dans les années ou mois à venir.

GIL.
(Groupe Anarchiste Renault)

A LA S.N.C.F.

A propos d'une distribution de "crachats"

La hiérarchie de la S.N.C.F. s'est faite une idée sur nous. Pour elle, les anarchistes, en tous lieux où ils travaillent, démontrent le désordre parce qu'ils ressemblent à un projecteur qui éclaire brûlamment les stupidités et les futilités du monde. Et puis, comme dirait Miller, « ils ne sont pas « lèche-cul ». Mauvais point sans aucun doute.

L'avantage d'avoir l'esprit anarchiste, c'est de montrer, pour reprendre une phrase d'Yves Florenne, les hommes si tels qu'ils sont, du moins tels qu'ils se voient entre eux.

Yves Florenne d'ailleurs est un rédacteur du « Monde » ; il ne peut pas être taxé d'anarchiste, et encore moins d'utopiste ou de semeur de « désordre ». Cependant, il a écrit bien souvent des articles dignes de figurer en bonne place dans les colonnes de notre « Libertaire ». Méditons par exemple ces lignes : « Il paraît résulter que les Etats-Majors, les sphères politiques, les pouvoirs comportent une proportion vraiment anormale de fourbes, de mégalomanes, de trahisseurs, d'empoisonneurs, d'arrivistes ou d'incapables. Il y en a trop ; c'est à peine vraisemblable. Ainsi, tandis que les citoyens rêvent de minimum vital, de paix, voire de grandeur et d'honneur, ceux qui ont la charge de leurs destins s'épient, se tendent des traquenards, intriguent, se poussent, dans un tracé de conscience et de piastres sans le moindre mobile désintéressé ou profond. »

C'est ainsi qu'une fois de plus, en

HISTOIRE d'une trahison !

Après un premier jour de grève quasi totale et où l'on vit des voyageurs circuler gratuitement sur les rares rames en circulation (grève gestionnaire ???), le métro a repris une partie de son trafic.

On se sent soulever d'écourement devant le coup de poignard qui n'atteindra pas, comme les crétins le croient, le Parti communiste, mais toute la classe ouvrière engagée dans la bataille.

Je me réserve de dire ce que je pense du syndicat autonome de métro conduit par Clément, mais je ne veux pas attendre un instant de plus pour dénoncer l'attitude éccrante des Syndicats Force Ouvrière et Chrétien.

Ce qui est compréhensible d'une poignée de privilégiés conduit par un chef de bande gaulliste, devient inadmissible de la part de syndicats rattachés à des centrales qui se disent ouvrières, qui apparaissent à la solde du gouvernement, dont l'anticommunisme échelone va jusqu'à la trahison d'une classe qu'ils prétendent défendre.

Les travailleurs doivent mettre au ban du prolétariat ces syndicats marrons qui, par haine de classe, n'hésitent pas à livrer les ouvriers à leurs adversaires.

Dans ce libre journal, nous avons toujours mené la lutte pour la liberté et contre le danger du totalitarisme communiste, non pas comme les eunuques de Force ouvrière et Cie en hurlant de loin comme des roquets, mais en portant le combat dans les usines. Nous en sommes plus aises pour déclarer :

« Jamais notre lutte contre les stalinistes nous conduira à une action aussi ignoble que celle que vient d'accomplir ces syndicats.

Et je suis persuadé que les travailleurs honnêtes qui sont à Force ouvrière et ailleurs aussi éccrés que nous cesseront d'apporter à ce dégouttant assemblage qui se prétend syndicaliste, leur cautionnement moral.

Maurice JOYEUX.

Dans la Banque

Nous demandions dans notre dernier numéro ce qu'attendait la C.F.T.C. ?

Nous avons pu savoir, entre deux portes « de professionnel », que le minimum professionnel se chiffrerait, pour elle, autour de 16.000 francs pour quarante heures, et le point hiérarchique, à environ 95 francs l'heure-démission d'attente, à 3.000 francs.

Quand nous disions qu'elle ne voulait à aucun prix gêner Bidault ; elle donne tout à fait l'impression de l'avoir consulté avant d'avancer un chiffre. Elle aurait fait cette confidence au cours d'une réunion intersyndicale qui s'est tenue dans ses locaux du Square Montholon, le lundi 6 courant, dans le but de concilier les programmes que nous vous avons présentés la semaine dernière. Nous ne parlerons pas du S.N.C.B., comme il le dit lui-même, ses revendications sont particulières...

Que va devenir, dans tout cela, le mariage avec la C.G.T.K. Il est vrai qu'ils ont l'habitude de se couvrir et de s'embrasser le lendeemain.

Les employés de banque continueront-ils à tolérer ces comédies de marchands de tapis ? Ou suivront-ils le chemin que leur montrent, certaines catégories de mécanographes du Crédit Lyonnais et de la Société Générale ?

LE GROUPE BANQUE.

ERRATUM. — Une erreur matérielle s'est glissée dans notre article de la semaine dernière : c'est 83.250 francs la classe VII, plus l'anciené, qui, comme chacun sait, se calcule en pourcentage, qu'il fallait lire. Nos camarades de la banque avaient d'ailleurs rectifié d'eux-mêmes.

LE LIBERTAIRE

ORGANE DE LA FEDERATION ANARCHISTE

L'usine aux ouvriers - La terre aux paysans

LES LOIS SCÉLÉRATES SONT L'ŒUVRE DE TOUS LES PARTIS

Nous n'avons pas oublié...

qu'ils pratiquent actuellement et nous laissons aller à leur rendre un peu de cette confiance qu'ils ont si souvent trahi.

Et comme ils en profitent pour faire le panégyrique de l'URSS. — une fois n'est pas coutume — et de ses satellites « populaires », voici quelques lignes de la loi du 16 octobre 1948 sur la défense de la République Démocratique Populaire Tchécoslovaque :

« Article premier. — Quiconque tentera de porter atteinte à l'indépendance ou à l'unité de la république ; de porter atteinte aux institutions publiques du régime ; de nuire au Président de la République ou au gouvernement, sera passible d'une peine de 10 à 25 ans de travaux forcés, ou de travaux forcés à perpétuité.

« Article deuxième. — Quiconque tentera de porter atteinte à l'indépendance ou à l'unité de la république ; de porter atteinte aux institutions publiques du régime ; de nuire au Président de la République ou au gouvernement, sera passible d'une peine de 10 à 25 ans de travaux forcés, ou de travaux forcés à perpétuité.

« Article troisième. — Quiconque tentera de porter atteinte à l'indépendance ou à l'unité de la république ; de porter atteinte aux institutions publiques du régime ; de nuire au Président de la République ou au gouvernement, sera passible d'une peine de 10 à 25 ans de travaux forcés, ou de travaux forcés à perpétuité.

« Article quatrième. — Quiconque tentera de porter atteinte à l'indépendance ou à l'unité de la république ; de porter atteinte aux institutions publiques du régime ; de nuire au Président de la République ou au gouvernement, sera passible d'une peine de 10 à 25 ans de travaux forcés, ou de travaux forcés à perpétuité.

« Article cinquième. — Quiconque tentera de porter atteinte à l'indépendance ou à l'unité de la république ; de porter atteinte aux institutions publiques du régime ; de nuire au Président de la République ou au gouvernement, sera passible d'une peine de 10 à 25 ans de travaux forcés, ou de travaux forcés à perpétuité.

« Article sixième. — Quiconque tentera de porter atteinte à l'indépendance ou à l'unité de la république ; de porter atteinte aux institutions publiques du régime ; de nuire au Président de la République ou au gouvernement, sera passible d'une peine de 10 à 25 ans de travaux forcés, ou de travaux forcés à perpétuité.

« Article septième. — Quiconque tentera de porter atteinte à l'indépendance ou à l'unité de la république ; de porter atteinte aux institutions publiques du régime ; de nuire au Président de la République ou au gouvernement, sera passible d'une peine de 10 à 25 ans de travaux forcés, ou de travaux forcés à perpétuité.

« Article huitième. — Quiconque tentera de porter atteinte à l'indépendance ou à l'unité de la république ; de porter atteinte aux institutions publiques du régime ; de nuire au Président de la République ou au gouvernement, sera passible d'une peine de 10 à 25 ans de travaux forcés, ou de travaux forcés à perpétuité.

« Article neuvième. — Quiconque tentera de porter atteinte à l'indépendance ou à l'unité de la république ; de porter atteinte aux institutions publiques du régime ; de nuire au Président de la République ou au gouvernement, sera passible d'une peine de 10 à 25 ans de travaux forcés, ou de travaux forcés à perpétuité.

« Article dixième. — Quiconque tentera de porter atteinte à l'indépendance ou à l'unité de la république ; de porter atteinte aux institutions publiques du régime ; de nuire au Président de la République ou au gouvernement, sera passible d'une peine de 10 à 25 ans de travaux forcés, ou de travaux forcés à perpétuité.

« Article onzième. — Quiconque tentera de porter atteinte à l'indépendance ou à l'unité de la république ; de porter atteinte aux institutions publiques du régime ; de nuire au Président de la République ou au gouvernement, sera passible d'une peine de 10 à 25 ans de travaux forcés, ou de travaux forcés à perpétuité.

« Article douzième. — Quiconque tentera de porter atteinte à l'indépendance ou à l'unité de la république ; de porter atteinte aux institutions publiques du régime ; de nuire au Président de la République ou au gouvernement, sera passible d'une peine de 10 à 25 ans de travaux forcés, ou de travaux forcés à perpétuité.

« Article treizième. — Quiconque tentera de porter atteinte à l'indépendance ou à l'unité de la république ; de porter atteinte aux institutions publiques du régime ; de nuire au Président de la République ou au gouvernement, sera passible d'une peine de 10 à 25 ans de travaux forcés, ou de travaux forcés à perpétuité.

« Article quatorzième. — Quiconque tentera de porter atteinte à l'indépendance ou à l'unité de la république ; de porter atteinte aux institutions publiques du régime ; de nuire au Président de la République ou au gouvernement, sera passible d'une peine de 10 à 25 ans de travaux forcés, ou de travaux forcés à perpétuité.

« Article quinzième. — Quiconque tentera de porter atteinte à l'indépendance ou à l'unité de la république ; de porter atteinte aux institutions publiques du régime ; de nuire au Président de la République ou au gouvernement, sera passible d'une peine de 10 à 25 ans de travaux forcés, ou de travaux forcés à perpétuité.

« Article seize. — Quiconque tentera de porter atteinte à l'indépendance ou à l'unité de la république ; de porter atteinte aux institutions publiques du régime ; de nuire au Président de la République ou au gouvernement, sera passible d'une peine de 10 à 25 ans de travaux forcés, ou de travaux forcés à perpétuité.

« Article dix-sept. — Quiconque tentera de porter atteinte à l'indépendance ou à l'unité de la république ; de porter atteinte aux institutions publiques du régime ; de nuire au Président de la République ou au gouvernement, sera passible d'une peine de 10 à 25 ans de travaux forcés, ou de travaux forcés à perpétuité.

« Article dix-huit. — Quiconque tentera de porter atteinte à l'indépendance ou à l'unité de la république ; de porter atteinte aux institutions publiques du régime ; de nuire au Président de la République ou au gouvernement, sera passible d'une peine de 10 à 25 ans de travaux forcés, ou de travaux forcés à perpétuité.

« Article dix-neuf. — Quiconque tentera de porter atteinte à l'indépendance ou à l'unité de la république ; de porter atteinte aux institutions publiques du régime ; de nuire au Président de la République ou au gouvernement, sera passible d'une peine de 10 à 25 ans de travaux forcés, ou de travaux forcés à perpétuité.

« Article vingt. — Quiconque tentera de porter atteinte à l'indépendance ou à l'unité de la république ; de porter atteinte aux institutions publiques du régime ; de nuire au Président de la République ou au gouvernement, sera passible d'une peine de 10 à 25 ans de travaux forcés, ou de travaux forcés à perpétuité.

« Article vingt et un. — Quiconque tentera de porter atteinte à l'indépendance ou à l'unité de la république ; de porter atteinte aux institutions publiques du régime ; de nuire au Président de la République ou au gouvernement, sera passible d'une peine de 10 à 25 ans de travaux forcés, ou de travaux forcés à perpétuité.

« Article vingt et deux. — Quiconque tentera de porter atteinte à l'indépendance ou à l'unité de la république ; de porter atteinte aux institutions publiques du régime ; de nuire au Président de la République ou au gouvernement, sera passible d'une peine de 10 à 25 ans de travaux forcés, ou de travaux forcés à perpétuité.

« Article vingt et trois. — Quiconque tentera de porter atteinte à l'indépendance ou à l'unité de la république ; de porter atteinte aux institutions publiques du régime ; de nuire au Président de la République ou au gouvernement, sera passible d'une peine de 10 à 25 ans de travaux forcés, ou de travaux forcés à perpétuité.

« Article vingt et quatre. — Quiconque tentera de porter atteinte à l'indépendance ou à l'unité de la république ; de porter atteinte aux institutions publiques du régime ; de nuire au Président de la République ou au gouvernement, sera passible d'une peine de 10 à 25 ans de travaux forcés, ou de travaux forcés à perpétuité.

« Article vingt et cinq. — Quiconque tentera de porter atteinte à l'indépendance ou à l'unité de la république ; de porter atteinte aux institutions publiques du régime ; de nuire au Président de la République ou au gouvernement, sera passible d'une peine de 10 à 25 ans de travaux forcés, ou de travaux forcés à perpétuité.

« Article vingt et six. — Quiconque tentera de porter atteinte à l'indépendance ou à l'unité de la république ; de porter atteinte aux institutions publiques du régime ; de nuire au Président de la République ou au gouvernement, sera passible d'une peine de 10 à 25 ans de travaux forcés, ou de travaux forcés à perpétuité.

« Article vingt et sept. — Quiconque tentera de porter atteinte à l'indépendance ou à l'unité de la république ; de porter atteinte aux institutions publiques du régime ; de nuire au Président de la République ou au gouvernement, sera passible d'une peine de 10 à 25 ans de travaux forcés, ou de travaux forcés à perpétuité.

« Article vingt et huit. — Quiconque tentera de porter atteinte à l'indépendance ou à l'unité de la république ; de porter atteinte aux institutions publiques du régime ; de nuire au Président de la République ou au gouvernement, sera passible d'une peine de 10 à 25 ans de travaux forcés, ou de travaux forcés à perpétuité.

« Article vingt et neuf. — Quiconque tentera de porter atteinte à l'indépendance ou à l'unité de la république ; de porter atteinte aux institutions publiques du régime ; de nuire au Président de la République ou au gouvernement, sera passible d'une peine de 10 à 25 ans de travaux forcés, ou de travaux forcés à perpétuité.

« Article vingt et dix. — Quiconque tentera de porter atteinte à l'indépendance ou à l'unité de la république ; de porter atteinte aux institutions publiques du régime ; de nuire au Président de la République ou au gouvernement, sera passible d'une peine de 10 à 25 ans de travaux forcés, ou de travaux forcés à perpétuité.

« Article vingt et un. — Quiconque tentera de porter atteinte à l'indépendance ou à l'unité de la république ; de porter atteinte aux institutions publiques du régime ; de nuire au Président de la République ou au gouvernement, sera passible d'une peine de 10 à 25 ans de travaux forcés, ou de travaux forcés à perpétuité.

« Article vingt et deux. — Quiconque tentera de porter atteinte à l'indépendance ou à l'unité de la république ; de porter atteinte aux institutions publiques du régime ; de nuire au